

DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE

Arrondissement d'Arles

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
DE BOULBON

Code Postal : 13150

Extrait certifié conforme
au registre des délibérations.

Boulbon, le 7 mai 2026

Le Président :



Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 07 MAI 2026

ID : 013-261301683-20260427-032026DEL-DE



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N°03/2026

Séance du LUNDI 27 AVRIL 2026

OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2025.

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept avril à seize heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale réuni sous la Présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Président.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Et ont signé au registre des délibérations : M. J. BECCIU, Mme R. AMY, Mme A. PAGOT, Mme V. BURAVAND, Mme N. PAONE, Mme A. DURBESSION, Mme J. FABRE, Mme S. BURAVAND, Mme M.C. NOBLE, M. Y. PENNENGER, M. J.P. JULIEN,

Absents excusés : /

Absents : Mme C. TEISSEDRE, Mme M.J. BODINIER.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 07 MAI 2026
et publication ou notification
du 07 MAI 2026


